

DEL2025_04_073

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 30
Votants : 35



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq, le trente avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 24 avril 2025.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

ABSENT / PROCURATIONS:

M. Franck BARTH (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Sophie GERARD (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), M. Laurent CHAINEY (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

COMMISSION D'OUVERTURE DES OFFRES POUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - DESIGNATION DES MEMBRES

Sur proposition de Xavier LEMOINE.

La Commission de Délégation de Service Public (ci-après CDSP) intervient dans le cadre d'une procédure de délégation de service public, conformément aux dispositions du Code de la Commande publique. A ce titre, elle se distingue de la Commission d'Appels d'Offres qui traite, pour sa part, des procédures classiques de marchés publics.

La CDSP a pour mission de choisir le titulaire pour chaque convention de délégation de service public. Aussi, elle se réunit à plusieurs reprises lors d'une procédure afin de procéder à l'analyse des candidatures, de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles ainsi que financières, et d'émettre un avis sur les candidatures et les offres.

DEL2025_04_073

La CDSP est constituée pour la durée du mandat des élus. Elle est présidée de droit par le Maire et doit se composer de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants pour les communes de plus de 3 500 habitants.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, l'élection des membres se fait au scrutin de liste, par bulletin secret, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Suite au départ de l'un des membres de la CDSP, il convient de procéder à une nouvelle élection de ses membres.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement les articles L. 1411-5 et D. 1411-4,

Vu la délibération DEL 2020_06_054 du 2 juin 2020 relative à la Commission de délégation de service public et l'élection de ses membres,

Vu la délibération DEL 2022_09_102 du 28 septembre 2022 relative à la Commission de délégation de service public et l'élection d'un membre,

Considérant que les membres titulaires sont : M. Alain SCHUMACHER, M. Franck BARTH, M. Ludovic PEDRO, M. Mouloud MEDJALDI, M. Jean-Riad KECHAOU

Considérant que les membres suppléants sont : M. Antoine JOUSSET, M. Laurent CHAINEY, Mme Najat HASHAS, Mme Maryline MARQUES, M. Farid KACHOUR

Vu la démission de Monsieur Alain SCHUMACHER acceptée par Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis à compter du 20 avril 2025,

Vu la démission présentée par Madame Maryline MARQUES de son poste de conseillère municipale,

Considérant la nécessité de procéder à une nouvelle élection afin d'avoir le nombre requis de membres titulaires et suppléants,

Considérant que Xavier LEMOINE a présenté la candidature de Monsieur Jean ARLAN comme membre titulaire et de Madame Isabelle TERREN comme membre suppléant pour la liste TOUS UNIS POUR MONTFERMEIL,

Considérant que par application de la règle dite de l'âge, le dépouillement a été effectué par Monsieur Antoine JOUSSET et Madame Angélique PLANET-LEDIEU, élus les plus jeunes du conseil municipal, en qualité d'assesseurs,

Après dépouillement des votes, les résultats sont :

Nombre de votants : 35

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35

DEL2025_04_073

Nombre de bulletins blancs et nuls : 6

Nombre de suffrages exprimés : 29

Ont obtenu : 29 VOIX « TOUS UNIS POUR MONTFERMEIL »

Le Conseil Municipal a élu par bulletin secret :

Membres titulaires :

-1. **Monsieur Jean ARSLAN**

Membres suppléants :

-4. **Madame Isabelle TERREN**

Monsieur le Maire est élu Président de droit.

Le Conseil Municipal a proclamé comme membres de la Commission d'ouverture des offres pour la délégation de service public :

Membres titulaires : Jean ARSLAN, Franck BARTH, Ludovic PEDRO, Mouloud MEDJALDI, Farid KACHOUR

Membres suppléants : Antoine JOUSSET, Laurent CHAINEY, Najat HASHAS, Isabelle TERREN, Jean-Riad KECHAOU.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LAVALLEZ



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

Le Maire,
Xavier LEMOINE



CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 15.05.2025

Au Représentant de l'Etat

Publié le 15.05.2025

Montfermeil, le 15.05.2025

Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)

